



Rapport annuel

Conseil d'établissement 2017-2018

Le Conseil d'établissement [CÉ] est un lieu dynamique et stimulant où les parents élus, qui représentent l'ensemble des parents de l'école, la direction, huit membres du personnel enseignant et non enseignant, un représentant de la communauté, ainsi que deux élèves, fiers représentants de la 4^e et de la 5^e secondaire, traitent des sujets variés avec rigueur et attention, et ce, pour le bien de tous les élèves.

L'objectif du CÉ est d'offrir l'opportunité aux membres d'échanger, de se questionner, de collaborer et de se concerter afin de procurer à tous les élèves la meilleure éducation possible, de favoriser leur réussite, et ce, dans un milieu de vie stimulant et adapté à leurs besoins. En tant que parent, la participation au CÉ nous permet de prendre part activement au milieu d'apprentissage et de vie scolaire de notre enfant tout en ayant un impact positif sur l'environnement scolaire de tous les élèves.

Le Conseil d'établissement est constitué de vingt membres :

- Madame Nancy Auger [enseignante de mathématique]
- Monsieur Réjean Beauregard [enseignant d'histoire]
- Monsieur Luc Belley [parent]
- Monsieur Édouard de Guise [représentant des élèves de la 4^e secondaire]
- Monsieur Vincent Fortin [parent]
- Monsieur Luc Dansereau [parent]
- Monsieur Rémi Bertrand [enseignant d'histoire]
- Madame Nathalie Dubuc [parent et secrétaire du CÉ]
- Madame France Farly [représentante du personnel de soutien]
- Madame Josée Hamel [parent]
- Madame France Houle [représentante du personnel professionnel]
- Madame Marie Laforest [parent et présidente du CÉ]
- Monsieur Alain Laramée [parent et président de la FEEI]
- Madame Julie Tellier [enseignante de mathématique]
- Madame Nadine Noizelier [représentante de la communauté]
- Monsieur Thomas Dussault [représentant des élèves de la 5^e secondaire]
- Monsieur François Roy [enseignant d'éducation physique]
- Madame Anna Sasso [enseignante d'anglais]
- Madame Marie-Hélène Talon [parent et représentante du Comité de parents de la CSP]
- Madame Marie-Josée Tétreault [directrice d'établissement]
- Madame Dandy Thibaudeau (parent substitut)
- Monsieur Christian Montpetit (parent substitut)
- Madame Léa Alarie-Beaudoin (élève substitut)

Conformément à la Loi sur l'instruction publique [LIP], durant l'année scolaire 2016-2017, les membres du CÉ se sont réunis à sept reprises dans une ambiance conviviale et proactive où l'ouverture, le respect, l'authenticité et la collaboration étaient au rendez-vous. Nous vous rappelons que les séances du CÉ sont publiques.

La certification de l'organisation du baccalauréat international [IB] au moyen d'une session d'évaluations électroniques pour nos élèves de la 5^e secondaire, se déroule en mai et son succès est le fruit d'un réel travail d'équipe entre le service des ressources informatiques de la CSP, des membres de l'équipe-école, le personnel de direction et le travail colossal de notre coordonnatrice du PEI, Madame Geneviève Dubuc.

Outre ce dossier particulier, voici la liste des dossiers, projets et activités sur lesquels les membres du CÉ se sont penchés cette année :

- Le rôle, les fonctions et les pouvoirs du Conseil d'établissement
- Le rapport annuel des activités du CÉ
- Le budget annuel de l'école – Prévisions et révision budgétaires
- Le budget annuel de fonctionnement du CÉ
- Le suivi et l'approbation de la convention de gestion et de réussite éducative en lien avec le projet éducatif et le plan de réussite de notre école
- Les règles de régie interne
- Les règles de conduite et de sécurité, ainsi que le code de vie
- Le temps alloué à chaque matière [Grille des matières 2018-2019]
- Les activités éducatives complémentaires, les projets de voyage et les sorties culturelles 2017-2018 & 2018-2019
- Les services complémentaires et particuliers
- Les contrats de location et l'utilisation des locaux de l'école pour des fins autres que scolaires
- Les frais chargés aux parents pour l'année 2018-2019
- La session d'évaluation de fin d'année
- Les critères de sélection au poste de direction de l'école
- Une diversité d'activités [Secondaire en spectacle, fête de Noël, colloque des métiers et professions, semaines et journées thématiques, exposition des projets personnels, etc.]
- La semaine du personnel
- La promotion et les projets favorisant le rayonnement de l'école
- Un retour sur les galas de fin d'année et les diverses activités
- L'assemblée générale des parents
- Les dossiers discutés au Comité de parent de la Commission scolaire des Patriotes
- Les activités, demandes, projets du Conseil des élèves
- La journée de la Terre — Plantation d'arbres
- Les projets de la FEEL ainsi que les subventions octroyées
- Plan d'engagement vers la réussite de la Commission scolaire des Patriotes

Comme mentionné précédemment, les rencontres sont harmonieuses et proactives et chaque membre est invité à prendre la parole et à donner son opinion sur les différents sujets à l'ordre du jour. La diversité des points de vue lors des « points de parole » nous permet de faire un tour d'horizon et de favoriser une compréhension systémique de la vie à l'École d'éducation internationale. Parmi ces points de parole, retrouvons notamment :

- la parole aux élèves – Une perspective de la vie scolaire à travers le regard des élèves. Ce point est important puisque c'est pour eux que nous travaillons!
- la parole au représentant du Comité de parents – Une perspective globale qui permet de situer l'EEI au sein de la Commission scolaire des Patriotes et d'être informés des sujets traités au Comité de parents;
- la parole au représentant de la communauté – Démontre l'importance que nous accordons à la relation-école-communauté;
- la parole au public – Invitation à tous les parents à nous faire part de leurs préoccupations, de leurs questionnements ou de tout autre sujet pouvant être traité au CÉ;
- « Vie scolaire » Ce point a été ajouté une fois de plus cette année dans le but de partager les « bons coups ». Notre école est dynamique et fourmille de magnifiques projets qui nous apparaissent importants de mettre en valeur.

Le CÉ est intimement lié à la Fondation de l'École d'éducation internationale [FEEI]. Il est primordial de souligner l'apport exceptionnel de la Fondation à notre école. Les membres de la Fondation travaillent avec passion et dévouement afin d'enrichir le milieu de vie et d'apprentissage des élèves de l'EEl. Nous remercions sincèrement les parents et les membres du personnel impliqué à la FEEI!

Pour terminer, rappelons que les parents membres du CÉ représentent tous les parents de l'école. Ces derniers sont donc invités à communiquer avec nous en tout temps. Nos coordonnées sont disponibles sur demande auprès de la direction de l'école.

Merci à tous et à toutes qui se sont engagés pour nos enfants!
Salutations sincères,

Marie Laforest
Présidente du Conseil d'établissement